



**OFDIG**

Observatoire francophone  
pour le développement  
inclusif par le genre

# **Développement inclusif par le genre : une lecture féministe décoloniale**

Sadjo Paquita  
Marie Langevin  
Catherine Bourassa-Dansereau

**Cahier de recherche**  
No 01-2024

**UQÀM**

**AUF** 



#### Mention légale

Le contenu de ce cahier de recherche n'engage que ses auteurs.trices.

Cahier de recherche OFDIG n° 01-2024

« Développement inclusif par le genre : une lecture féministe décoloniale »

Sadjo Paquita, Marie Langevin, Catherine Bourassa-Dansereau

ISBN :

Version imprimée 978-2-9821216-6-9

Version numérique 978-2-9821216-5-2

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

## À propos de l'OFDIG

La mission de l'OFDIG est de favoriser l'égalité femmes-hommes et d'accroître l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes et des filles au sein des milieux économiques, des systèmes éducatifs, du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, trois secteurs-clés du développement inclusif.

L'OFDIG fait avancer et consolide, entre autres, les connaissances sur le développement inclusif par le genre et l'égalité femmes-hommes dans la francophonie internationale. De façon concrète, les objectifs spécifiques de l'OFDIG sont de:

- Produire des données fiables sur le développement inclusif par le genre au sein de la Francophonie.
- Mettre en place un réseau d'expert-e-s francophones sur le développement inclusif par le genre (DIG) et les études féministes dans les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Développer des outils et des guides de bonnes pratiques à destination de la Francophonie institutionnelle, du secteur privé et de la société civile, pour la mise en place d'actions favorables au DIG.
- Soutenir les partenaires dans la conception et la mise en place de leurs politiques de développement inclusif par le genre dans des perspectives féministes, en particulier pour les femmes et les filles (formations, accompagnement à l'élaboration des plaidoyers, des politiques et plans d'action, appui technique).
- Promouvoir des milieux libres de toutes violences fondées sur le genre.

## Axes de recherche

La programmation scientifique de l'Observatoire vise à faire avancer et consolider les connaissances sur le développement inclusif par le genre (DIG) et l'égalité femmes-hommes (EFH) dans la Francophonie en mobilisant des approches féministes, inclusives et décoloniales de coconstruction des savoirs, notamment dans les antennes régionales de l'Observatoire en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et des Grands Lacs, ainsi que dans les Amériques.

### **Axe 1: Portrait et documentation du développement inclusif par le genre (DIG) et de l'égalité femmes-hommes (EFH) dans la Francophonie**

- Production de données qualitatives fiables sur le DIG permettant de rendre plus visibles les inégalités femmes-hommes dans les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Construction de catalogues d'indicateurs internationaux sur le DIG répertoriant les données déjà existantes. Évaluation critique de ces corpus de données à travers la prise en compte de la nature systémique des inégalités et documentation des dimensions invisibilisées des inégalités FH dans les secteurs clés du DIG (les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche).
- Production de plaidoyers et appui aux organisations partenaires engagés pour l'inclusion des femmes et des filles dans les processus de développement inclusif.

### **Axe 2: Cartographie et diffusion de pratiques partenariales féministes, inclusives et décoloniales en faveur de l'égalité femmes-hommes (EFH)**

- Documentation, analyse et création de répertoires des bonnes pratiques favorisant le DIG et l'EFH dans la Francophonie dans les trois secteurs clés de l'OFDIG (les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche).
- Avec les groupes partenaires, coconstruction et diffusion de guides, de protocoles et d'outils favorisant la recherche et les pratiques partenariales féministes, inclusives et décoloniales.
- Soutien aux pratiques partenariales féministes, inclusives et décoloniales des organismes et groupes partenaires.

## Note sur les autrices

### **Sadjo Paquita (Université d'Ottawa, Canada)**

Sadjo Paquita est étudiante au doctorat en Études féministes et de genre, à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Sa thèse de doctorat à l'Institut d'études féministes et de genre (Université d'Ottawa) porte sur les coûts du racisme et de la discrimination chez les infirmières racisées noires de la région d'Ottawa-Gatineau. Inscrite dans une logique compréhensive et intersectionnelle, sa thèse vise à mettre en lumière les relations sociales et leur imbrication dans cette profession ainsi que d'enquêter sur les effets psychiques et identitaires de l'expérience du racisme au travail. Ses recherches portent sur les questions de racisme anti-noir, sur la condition des femmes racisées noires dans le domaine de la santé et plus largement sur les théories postcoloniales et décoloniales.

### **Marie Langevin (OFDIG, Canada)**

Marie Langevin est professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'Université du Québec à Montréal et codirectrice de l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG) depuis sa création en 2022. Elle est membre de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES). Titulaire d'un doctorat en études politiques, ses recherches se situent dans les champs de l'économie politique et des études critiques de développement. Ses projets s'intéressent au processus de financiarisation et à l'articulation entre le social, la science et la technologie, en particulier dans le domaine des produits et services financiers. Elle travaille actuellement sur le secteur Fintech, l'inclusion financière et la finance marginale et la philanthrocapitalisme. Elle étudie également les dynamiques de développement économique régional au Québec, en particulier le rôle des pratiques de finance sociale.

### **Caterine Bourassa-Dansereau (OFDIG, Canada)**

Caterine Bourassa-Dansereau est professeure au département de communication sociale et publique de l'UQAM et codirectrice de l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG) depuis sa création en 2022. Elle est titulaire d'un doctorat en communication (spécialisation en études interculturelles) et d'une concentration en études féministes. Elle est membre du Groupe d'études et de recherche axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII) dont elle a été codirectrice de 2016 à 2019, de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et du Réseau québécois en études féministes (RéQEF). Ses intérêts de recherche portent sur les enjeux liés à la communication interculturelle, la communication interpersonnelle et les approches féministes. Elle a mené plusieurs recherches partenariales et collaboratives avec des femmes et groupes de femmes au Québec et à l'international au cours des dernières années.

# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>1. Définir le développement inclusif</b>	<b>10</b>
Définitions multidisciplinaires du développement inclusif	10
Critiques et contestations de la notion de développement inclusif	13
<b>2. Situer le DIG : perspectives féministes et décoloniales</b>	<b>17</b>
Critiques féministes du développement	17
Critiques féministes décoloniales du développement	20
Des critiques féministes du développement inclusif?	24
<b>3. Apports potentiels du développement inclusif par le genre</b>	<b>25</b>
<b>4. Perspectives de recherche</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion</b>	<b>28</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>30</b>

## Résumé

Cette revue de littérature identifie les différents usages et débats qui traversent la notion de développement inclusif au regard des propositions, des définitions, des usages théoriques et pratiques, et met en relief les critiques et débats qui l'entourent et en particulier son articulation aux rapports de genre. Nous interrogeons ces éléments au regard des théories post et décoloniales dans une perspective féministe intersectionnelle. Les principaux constats retenus sont 1. il n'existe pas de consensus quant à la définition de la notion de développement inclusif par le genre (DIG); 2. la signification de la notion varie d'une discipline à l'autre, selon les contextes ou les personnes et entités qui se l'approprient; 3. les critiques féministes du développement permettent de comprendre l'importance du développement inclusif dans sa perspective de genre.

Les études féministes post et décoloniales renouvellent la lecture critique féministe du développement. La surreprésentation des recherches et études sur les femmes des Suds et le développement fait oublier que la lutte contre les inégalités femmes-hommes dans les pays du Nord global et l'intersectionnalité des rapports de domination font aussi partie intégrante des enjeux de développement inclusif.

**Mots clés:** Analyse féministe décoloniale, Approche genre et développement, Critiques féministes décoloniales, Critiques féministes post-coloniales, Développement inclusif par le genre (DIG), Égalité femmes-hommes (EFH), Femmes et développement, Intersectionnalité

## Introduction

L'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG) poursuit l'objectif de diffuser des données fiables et accessibles permettant une meilleure lecture et une analyse informée des inégalités femmes-hommes persistant dans trois domaines clés du développement inclusif que sont les milieux économiques, les systèmes éducatifs et le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'OFDIG produit des connaissances permettant de faire avancer et de consolider les savoirs sur le développement inclusif par le genre (DIG) et l'égalité femmes-hommes (EFH) dans la Francophonie. Cette revue de littérature sur le développement inclusif par le genre s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche partenarial piloté par l'Observatoire. Ce projet, intitulé «Les inégalités femmes-hommes, obstacles au développement inclusif par le genre au sein de la francophonie internationale: savoirs théoriques et pratiques», vise à développer le cadre d'analyse et la programmation scientifique de l'OFDIG.

L'Observatoire est une unité de recherche et de transfert de connaissances centrée sur le DIG qui a été créée en 2022 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). L'équipe est composée de chercheuses provenant des Nords et des Suds: l'initiative est conçue avec les directions régionales de l'AUF dans les Amériques, au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et des Grands Lacs et avec la direction Réseaux recherches et expertise de l'AUF. L'UQAM et l'AUF ont fondé l'OFDIG dans la foulée des engagements globaux de la communauté internationale en faveur de l'égalité femmes-hommes. En 2015, l'Organisation des Nations Unies a adopté les 17 objectifs de développement durable (ODD) pour lutter efficacement contre la pauvreté globale et pour le bien-être de toutes et tous. La question du genre est au cœur de l'objectif n° 5 des ODD qui vise à «parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles» et elle est transversale à l'objectif n° 1 (éradiquer la pauvreté); à l'objectif n° 4 (éducation de qualité); à l'objectif n° 8 (travail décent et croissance économique); et à l'objectif n° 10 (inégalités réduites). Selon Pouw et Gupta, le terme inclusif a été au cœur du *Rapport mondial sur le développement durable* dans sa seconde édition publiée en 2015 et dans la volonté commune des acteurs de la justice sociale de ramener «le centre de gravité des compromis entre les questions sociales, environnementales et économiques vers les objectifs sociaux et environnementaux» (2017: 104).

Si la notion d'inclusion dans la recherche de ce compromis va au-delà des questions essentiellement liées à l'égalité des sexes, la perspective de genre se révèle cruciale à l'ensemble du cadre des ODD et représente le fondement des travaux de l'Observatoire. Le développement inclusif par le genre (DIG) est déployé par l'OFDIG à la fois comme une perspective d'analyse critique des processus de développement et comme une voie d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes (EFH) par le biais de la

mobilisation et du transfert de connaissances et par la production de plaidoyers. L'idée à la base du DIG est de se centrer sur les rapports sociaux et les rapports de pouvoir genrés pour guider les réflexions et les actions liées au développement. Pour y parvenir, l'Observatoire s'appuie sur des corpus de travaux qui ont développé différentes approches pour appréhender le nexus femmes, genre et développement. C'est dans cet esprit que nous esquissons d'abord un portrait de ces approches afin de poser la problématique qui préside à cette revue de littérature.

Le premier corpus de recherche sur l'égalité femmes-hommes et les enjeux de développement s'est consacré à la déconstruction du postulat confinant le travail des femmes à la catégorie reproductive. Le groupe social des femmes a longtemps été assigné à la sphère privée ainsi qu'aux tâches reproductives et de *care* (Bourgault et Perrault, 2015; Glenn, 2017; Guérin et Nobre, 2015). Un travail « gratuit » (Bloch et Miranda, 2010) révélateur d'une division sexuelle du travail qui a largement exclu les femmes de la force de production, et par extension de l'espace de travail professionnel, et qui continue d'entraver la reconnaissance et la valorisation de leur travail. C'est dans cette perspective qu'à partir des années 1970, des études se situant dans une perspective féministe majoritaire, blanche et universelle ont critiqué ce postulat de l'assignation des femmes à la sphère privée, dans une visée d'égalité des sexes et d'inclusion des femmes à la sphère publique et productive. La question cruciale de la participation des femmes à la sphère productive a donc posé initialement le nexus femmes-développement. Les revendications des féministes universelles ont contribué de façon conséquente aux pratiques et théories du développement international (Levy et Martinez, 2019). Elles ont interrogé la place des femmes dans le processus de développement (Aguinaga *et al.*, 2014; Rai, 2011), approche que l'on qualifie communément de « femmes et développement » (*women and development*) et qui s'est inscrite comme « un point de départ pour les engagements féministes avec le développement comme discours et comme pratique » (Rai, 2011 : 28).

Cette approche a toutefois été remise en question en raison de son « manque de distance critique avec le paradigme de la croissance économique » (Labrecque, 2019 : 26). Les revendications de ce mouvement pour davantage d'égalité femmes-hommes sont en effet principalement portées sur les rapports sociaux de sexe et de classe et associées aux champs de l'économie et de la participation des femmes au marché du travail. Face à ces limitations, le croisement des études sur le genre et des études post et décoloniales a offert une nouvelle lecture critique de la place des femmes dans les processus de développement, incluant l'ensemble des rapports de domination imbriqués susceptibles d'entraver l'égalité femmes-hommes dans sa globalité, au-delà de l'autonomisation par l'accès au marché du travail. Levy et Martinez (2019) précisent en ce sens qu'une lecture intersectionnelle de cette dynamique a permis d'insérer dans l'équation, visant l'inclusion des femmes, la multitude de facteurs qui font obstacle à l'égalité, dont les rapports sociaux de race ou encore le capacitisme et l'âgisme.

À partir des années 1980, l'approche genre et développement (*Gender and Development*) a émergé, suggérant des « propositions de développement du bas vers le haut, promues par les féministes [des] Suds » (Labrecque, 2019: 2). Dans cette approche, « la tendance dominante consistant à généraliser la subordination ou la victimisation des femmes des Suds se substitue [à] une volonté d'éclairer et de repenser les transformations sociales à l'aune des expériences historiquement et matériellement situées des sujets minorisés ou racialisés » (Labrecque, 2019: 5). L'approche genre et développement, bien qu'elle puisse elle aussi être critiquée (Bilge, 2019; White, 2006), a remis en cause la perception universelle et eurocentrique de l'expérience commune des femmes face aux inégalités dans les processus de développement. Les normes et les différents contextes sociaux, politiques et économiques, nationaux et globaux ont une incidence variée et variable sur ces expériences. L'un des exemples les plus probants reste les premiers programmes d'ajustement structurel (PAS), institués dans les années 1980, qui ont participé à la grande précarité sociale et économique des femmes des pays des Suds et à la féminisation de la survie et de la pauvreté (Baden et Milward, 2002; Barchiesi, 2017; Nagels, 2019; 2021; Sassen, 2000; 2010; Morokvasic, 2010; Talahite, 2010).

En s'appuyant sur ces corpus de travaux féministes critiques, nous soutenons que le développement inclusif et le développement inclusif par le genre, qui sont au cœur de la mission portée par l'OFDIG, nécessitent une lecture intersectionnelle, face à la pluralité des expériences vécues à l'échelle locale et globale. Cette posture est cohérente avec la notion même de « relations de genre », entendue comme « les rapports sociaux, notamment les inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre ceux-ci et celles-ci, et d'autres catégories sociales, de classe, de "race" ou d'ethnie, de religion, d'incapacité, etc. » (Levy et Martinez, 2019: 4).

En lien avec ces éléments clés, qui fondent la mission de l'OFDIG, cette revue de littérature poursuit le principal objectif d'inventorier et d'analyser les significations du développement inclusif, au regard des propositions, des définitions, des usages théoriques et pratiques de la notion, et de mettre en relief les critiques et débats qui entourent cette notion et en particulier son articulation aux rapports de genre. Cette mise en lumière se fera à travers une lentille féministe décoloniale, lentille privilégiée par l'OFDIG.

La première partie de la revue de littérature exposera les différents domaines et disciplines qui font usage de la notion de développement inclusif, et la façon dont la notion est définie (ou non) dans ces disciplines. Nous y identifierons aussi les débats et les enjeux qui entourent cette notion. La seconde partie analyse les différentes critiques féministes post et décoloniales de la notion de développement en lien avec le genre, et la critique du développement inclusif elle-même. Enfin, la troisième partie esquissera des avenues sur la manière dont l'OFDIG pourrait forger une définition de la notion de développement inclusif par le genre dans une perspective féministe et décoloniale.

## 1. Définir le développement inclusif

La notion de développement inclusif a attiré l'attention de plusieurs chercheurs et chercheuses, et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Nous exposerons les différentes définitions et compréhensions de cette notion de développement inclusif, dans divers champs d'études et de pratiques, ainsi que les contestations et les enjeux qui y sont inhérents.

### Définitions multidisciplinaires du développement inclusif

Dans un article pionnier paru dans un numéro spécial dédié à la notion de développement inclusif, Gupta *et al.* (2015) retracent la première apparition du concept dans une publication de l'Asian Development Bank (ADB), en 2007, qui présentait une stratégie visant à favoriser l'équité et l'autonomisation fondées sur la réduction de la pauvreté. Gupta *et al.* (2015) reprennent la synthèse de Rauniyar et Kanbur (2010), telle que proposée dans leur publication portant sur la conceptualisation et l'application du développement inclusif dans la perspective de l'ADB. Le développement inclusif dans cette perspective inclut :

(1) le développement du capital humain (éducation, soins de santé), (2) le développement du capital social (prise de décision participative et pilotage communautaire), (3) le développement du genre (santé, bien-être et participation au développement de la société pour les femmes) et (4) la protection sociale (réduction des risques et des vulnérabilités liés à l'âge, à la maladie, au handicap, aux catastrophes naturelles, aux crises économiques et aux conflits civils)<sup>1</sup> (Gupta *et al.*, 2015 : 544).

Cette perspective donne une vue d'ensemble sur les différentes dimensions nécessaires à la promotion d'un développement qui se veut inclusif. Elle est cohérente avec la définition du développement inclusif de l'African Development Bank (AfDB) (2013, citée dans Verdier-Chouchane, 2016 : 44) qui le décrit comme la possibilité de « fournir un accès plus large aux opportunités socio-économiques durables à un plus grand nombre de personnes, de pays ou de régions, tout en protégeant les personnes vulnérables, le tout se faisant dans un environnement d'équité, de justice égale et de pluralité politique ». Cette définition reste plutôt large. Elle est portée par la question de « l'accès », qui peut être pensée ici comme la condition d'inclusivité.

Un autre élément clé de la définition du développement inclusif appuyé par Rauniyar et Kanbur précise que « le “développement” met en jeu des dimensions du bien-être allant au-delà du simple revenu, tandis que “inclusif” concentre l'attention sur la répartition du bien-être dans la société » (2010 : 4). Cette proposition soutient que le développement inclusif opère lorsqu'il y a une amélioration simultanée des conditions économiques et financières (revenus) et des autres dimensions, comme le suggèrent aussi

---

1. Sauf indications contraires, toutes les traductions sont des autres.

Reinders *et al.* (2019). Dans cette perspective, d'une part, l'accessibilité et, d'autre part, la répartition sont les bases de l'inclusivité.

Les définitions proposées ne mettent pas un accent spécifique sur qui accède à ces opportunités, ni sur la façon dont ces opportunités peuvent être réparties de façon égale dans une volonté d'inclusion et finalement d'égalité. Bien que Reinders *et al.* (2019) définissent le développement inclusif à la fois comme un cadre d'analyse et de compréhension des inégalités et des privations dans toutes leurs dimensions, et comme une voie pour formuler des solutions à ces répartitions et distributions inégales, l'accent mis sur la notion d'égalité est néanmoins plus présent et clair dans les propositions de définition que nous verrons plus bas.

En 2015, Gupta *et al.* proposaient une interprétation du développement inclusif *per se* (en lui-même) en six points. Ce qui les a amenées à le définir comme une notion centrée d'abord sur «le bien-être matériel, social-relationnel et cognitif/psychologique des êtres humains» (Gupta *et al.*, 2015: 546). L'inclusivité devient un concept relationnel qui nous oblige à :

Analyser les forces sous-jacentes (facteurs et acteurs) qui créent, perpétuent et contestent les multiples inégalités du niveau local au niveau mondial ainsi que la manière dont ces niveaux interagissent les uns avec les autres. Cela implique, tout d'abord, que l'inclusivité invite à analyser non seulement la pauvreté, mais aussi les facteurs et les acteurs à l'origine des inégalités (Gupta *et al.*, 2015: 548).

Les autrices établissent un lien inextricable entre l'*empowerment* – autonomisation – et le développement inclusif, dans la mesure où les deux permettent de développer la capacité d'agir et de résister face aux pouvoirs établis (*power over*), d'avoir accès à de nouvelles opportunités et d'en bénéficier collectivement et individuellement (*power to* et *power with*), tout en augmentant le bien-être et l'estime de soi dans les capacités des individus à agir (*power from within*). Selon les autrices, l'inclusivité non discriminatoire associée au développement permet de centrer l'attention sur les personnes (mais aussi les espaces) les plus pauvres en termes de revenu, les personnes les plus vulnérables (sexe, âge, situation géographique) et les personnes marginalisées et désavantagées. Dans cette logique, elles apportent une dimension «gender sensitive» dans des conceptions plus larges de la pauvreté, du mal-être et des inégalités entre les sexes à travers l'ensemble des facteurs cités. Ainsi,

le développement inclusif analyse la manière dont la structure des opportunités et l'agentivité des personnes marginalisées peuvent être améliorées afin d'étendre leurs actifs et leurs capacités à négocier le contrôle des institutions, qui affectent leur vie afin que la main du marché ne travaille pas contre elles (Gupta *et al.*, 2015: 548).

La distinction est donc importante. Si certains et certaines comme Reinders *et al.* (2019) et Rauniyar et Kanbur (2010) définissent le développement inclusif comme une combinaison des dimensions écono-

miques et des dimensions sociales au sein d'une approche dite politique<sup>2</sup>, pour Pouw et Gupta (2017), le développement inclusif est décrit plus largement, afin de dépasser la dimension économique. Les autrices soutiennent ainsi que les dimensions de « l'inclusion sociale et écologique sont nettement plus importantes que l'inclusion économique, en particulier dans le contexte de l'Anthropocène » (2017 : 104). Dans la foulée de la perspective de Gupta *et al.* (2015), Pouw et Gupta (2017) pensent le développement inclusif d'un point de vue relationnel. Cette perspective implique de lutter de manière intersectionnelle et intersectorielle contre les inégalités favorisées par le capitalisme néolibéral, mais surtout contre les systèmes de production et de maintien des inégalités institutionnalisées par différentes politiques modernes. En cohérence avec la notion d'inclusivité que les autrices définissent dans leur publication précédente (Gupta *et al.* 2015), l'accent doit être mis sur les personnes les plus marginalisées et désavantagées dans la recherche de l'égalité. Rammelt et Gupta ont par ailleurs ajouté, en 2021, toujours dans cette posture, que dans une perspective post-croissance, le mot inclusif n'est pas seulement un adjectif, mais qu'il a un pouvoir transformatif sur le développement.

La multiplicité des définitions de la notion de développement inclusif découle sans doute de la pluralité dans le traitement des questions et thématiques qui s'y rattachent. Nous l'avons vu, le terme d'inclusion a fait l'objet de discussions et de débats dans le *Rapport mondial sur le développement durable* publié en 2015. Il appert que les objectifs de développement durable établis la même année ont permis de repenser la perspective de développement inclusif, lui donnant des significations et interprétations multidisciplinaires. Dans leur article, « Inclusive development a multi-disciplinary approach », Pouw et Gupta (2017) expliquent d'ailleurs que le développement inclusif a été adopté dans une série de documents scientifiques et politiques, en précisant que ses origines remontent à différents concepts, dans diverses disciplines. Leur revue de la littérature illustre les différents angles d'analyse existant dans plusieurs disciplines et domaines permettant de donner du sens au développement inclusif. Elles proposent un cadre d'orientation pluridisciplinaire pour son analyse. Ce cadre couvre huit disciplines qui ont théorisé cette notion, en lien avec la justice sociale et environnementale, mais aussi les questionnements soulevés par chacune d'entre elles et les analystes qui traitent de la question. Elles citent les sciences politiques, le droit, l'économie/finance, la sociologie, l'anthropologie, les études de genre, l'environnement/sciences de l'eau, l'ingénierie et la technologie. Chaque discipline a développé ses théories de manière plus approfondie et parfois en relation avec des domaines spécifiques. On remarque que ce recensement ne reflète pas les théorisations interdisciplinaires du développement inclusif, c'est-à-dire les croisements théoriques et pratiques entre les différentes disciplines, par exemple sciences politiques/études de genre, sociologie/sciences de l'eau, droit/économie, etc. De plus, des disciplines plus

---

2. Les inégalités sont maintenues mais aussi institutionnalisées par des politiques, le développement inclusif (sa mise en œuvre) passe par des politiques visant la réduction des inégalités. Cf. par exemple la proposition de la mise en place de politiques genrées de Nazneen et Mahmud (2012).

spécifiques, telles que la géographie ou la migration en lien aussi avec le développement international, ne sont pas indiquées. Ce constat peut s'expliquer par le manque ou l'absence de littérature interdisciplinaire traitant de la question du développement inclusif.

Plus récemment, Asongu *et al.* (2020) ont aussi offert un aperçu des disciplines et domaines dans lesquels le développement inclusif est traité. Leurs propositions recourent celles de Pouw et Gupta (2017), avec des spécifications propres à l'Afrique subsaharienne, et qui traitent des thématiques portant sur l'agriculture, l'entrepreneuriat, la finance ou encore la technologie. Selon eux, deux volets principaux dominent dans la littérature sur le développement inclusif en Afrique subsaharienne : ceux 1. sur le genre et 2. sur le genre et l'éducation simultanément, secteurs clés du développement inclusif traités respectivement par Sabbar (2021), Demba *et al.* (2020), Yao et Binaté (2017) ainsi que par Verdier-Chouchane (2016). En effet, l'éducation est considérée comme un élément fondamental de l'autonomisation des femmes et des filles (Verdier-Chouchane, 2016 ; Parpart, 2015). D'autres secteurs tels que l'innovation et la technologie comme moyens essentiels pour le développement inclusif (Santiago, 2014) et la participation des femmes à l'économie (Asongu et Odhiambo, 2020 ; Efobi *et al.*, 2018) sont aussi recensés.

On note enfin, parmi les définitions du développement inclusif, l'élément important de la diversité. Comme chez Asongu, Diop et Addis, qui soulignent que « le développement inclusif est multidimensionnel et représente différentes perspectives dans une pléthore de pays, notamment en ce qui concerne la diversité en termes de spectres culturels, sociaux, politiques et économiques » (2020 : 5). Il est enraciné dans la justice sociale, les droits humains, les mouvements sociaux et les besoins sociaux des plus marginalisés, des personnes les plus pauvres et des victimes de la dégradation de l'environnement. Reinders *et al.* précisent que « le développement inclusif signifie reconnaître et travailler avec l'égalité et la diversité, et l'égalité dans la diversité » (2019 : 50).

## Critiques et contestations de la notion de développement inclusif

Les principales critiques adressées à la notion de développement inclusif concernent ses analogies avec la croissance inclusive et ses caractéristiques. Comme nous l'avons vu précédemment, le terme même de développement est polysémique et son usage implique de choisir le sens qu'on souhaite lui donner. Il en est de même avec le terme de l'inclusion. De qui, de quel groupe, parle-t-on ? À quels domaines (genre, éducation, économie, etc.) fait-on référence ? Dans quel(s) but(s) ? Les débats qui entourent les enjeux et limites de ces deux notions demeurent, selon Pouw et Gupta (2017), Gupta *et al.* (2015) ainsi que Rauniyar et Kanbur (2010), dans la signification même des termes qui les composent :

En abordant la question de savoir ce que l'on entend par développement inclusif, deux problèmes se posent. Premièrement, la distinction entre croissance et développement, et deuxièmement, l'importance du terme « inclusif » (Rauniyar et Kanbur, 2010 : 4).

Nous retenons ces deux enjeux pour structurer notre discussion de la littérature critique envers la notion de développement inclusif. Concernant le premier enjeu, soit la distinction entre croissance et développement, Rauniyar et Kanbur (2010) expliquent que la croissance renvoie à l'augmentation du revenu par habitant en lien direct avec la croissance économique globale. Le développement est un terme moins circonscrit que celui de croissance et à propos duquel il n'y a pas consensus sur la définition. Le développement tend à faire référence à de multiples définitions, soit à :

(i) la simple croissance économique (ii) aux changements dans la structure économique de la production (part croissante de l'industrie puis des services à partir d'une base agricole), (iii) à la répartition spatiale de la population (urbanisation croissante), (iv) aux améliorations des « indicateurs sociaux » de l'éducation et de la santé (Rauniyar et Kanbur, 2010 : 4).

On retient que la croissance se base principalement sur le revenu et que le développement réfère de façon plus large au bien-être incluant l'aspect économique, principalement les revenus. La distinction entre ces deux notions réside aussi dans les indicateurs quantitatifs utilisés. La mesure de la croissance inclusive peut se faire par exemple au moyen de l'indice de GINI, qui évalue l'inclusion par la réduction des inégalités de revenus et de l'extrême pauvreté (Rammelt et Gupta, 2021) ; et celle du développement inclusif, à travers l'indice de développement humain (IDH), qui combine le revenu moyen par habitant avec deux autres indicateurs pour rendre compte de l'éducation à travers le taux d'alphabétisation et de la santé par le biais de l'espérance de vie (Rauniyar et Kanbur, 2010).

Toujours concernant l'enjeu de la relation entre croissance et développement inclusif, Rauniyar et Kanbur (2010), comme Gupta *et al.* (2015), avancent que la croissance ne peut être inclusive, dans la mesure où elle s'enferme dans un carcan pro-pauvre qui se limite alors à diminuer la pauvreté monétaire, mais sans nécessairement diminuer les inégalités :

la croissance, définie de manière stricte et bien acceptée comme une augmentation du revenu réel par habitant, la croissance favorable aux pauvres est identifiée comme celle qui réduit également la pauvreté des revenus. La croissance inclusive est celle qui s'accompagne d'une plus faible inégalité des revenus, de sorte que l'augmentation des revenus profite de manière disproportionnée à ceux qui ont les revenus les plus faibles. Avec ces définitions, la croissance peut être favorable aux pauvres sans être inclusive, puisque (comme cela s'est produit dans de nombreux pays au cours des deux dernières décennies), la croissance peut s'accompagner d'une baisse de la pauvreté mais d'une augmentation des inégalités (Rauniyar et Kanbur, 2010 : 3).

Dans cette perspective, la lutte contre les inégalités fait donc partie intégrante, voire est l'objectif principal du développement inclusif. Rammelt et Gupta (2021) expliquent ainsi que selon l'École d'Amsterdam pour la gouvernance du développement inclusif, la croissance économique perpétuelle est incompatible avec l'inclusion, si on considère ses multiples facettes, qui intègrent tant l'inclusion sociale, l'inclusion écologique (les droits écologiques au fondement du bien-être humain) que l'inclusion relationnelle (le contrôle des décisions qui affectent le bien-être). Cette « compréhension intégrée signifie que le développement inclusif est un concept “jumelé”, où “inclusif” n'est pas un adjectif, mais implique une transformation post-croissance du “développement” » (Rammelt et Gupta, 2021 : 144).

La croissance inclusive, bien qu'elle reflète une approche « bien-être » basée sur la création d'emploi, de revenu et sur la croissance économique, n'englobe donc pas de façon significative les mêmes dimensions que le développement inclusif. Le terme inclusion n'a pas la même signification et ne peut donc pas être interprété de manière similaire lorsqu'il est accolé au développement ou à la croissance.

Par ailleurs, même si l'on place à distance la notion de croissance inclusive, en la posant comme un oxymore tel que le suggèrent Gupta *et al.* (2015), celle de développement inclusif nous renvoie malgré tout à l'idée de croissance, ce qui nourrit différentes critiques. Bien que le développement inclusif ne soit pas synonyme de croissance inclusive, la composante « croissance » (économique) n'est pas exclue et reste une part essentielle du développement inclusif dans plusieurs des définitions rencontrées. Pour Pouw et Gupta (2017), le laissez-faire néolibéral influence les interprétations et les mises en œuvre du développement durable et inclusif, dans la mesure où ce dernier se penche d'abord sur la croissance. Soulignons toutefois que la croissance n'est pas la lentille principale d'analyse de ce que le développement inclusif implique.

Se pose alors la question du « focus » dans la conceptualisation du développement inclusif, qui est importante dans la mesure où, comme le suggèrent Pouw et Gupta (2017), la définition du terme dépend de la signification que les acteurs qui en font usage lui confèrent. Les autrices décrivent dans cet esprit la manière dont le sens donné à la notion change en fonction de l'utilisateur et de l'enjeu visé. Les notions analogues sont nombreuses : *inclusive growth* (croissance inclusive), *inclusive development* (développement inclusif), *inclusive wealth* (richesse inclusive). La notion de « développement inclusif » fait souvent référence à la richesse inclusive, à la croissance inclusive et plus largement au développement durable (Pouw et Gupta, 2017). Nous retenons toutefois que cette notion de développement inclusif ne peut être remplacée par celle de croissance inclusive, dans la mesure où croissance et développement n'ont pas les mêmes significations, définitions et indicateurs.

Des critiques nous renvoient par ailleurs au deuxième enjeu, soit l'importance du terme de l'inclusion dans l'usage même du concept de développement inclusif. Comme l'exposent Rammelt et Gupta

(2021), l'inclusion est une notion qui transforme effectivement le développement. Reinders *et al.* (2019) suggèrent que le développement inclusif « est atteint lorsque des améliorations sont réalisées dans les dimensions du développement liées ou non au revenu et que les inégalités dans ces dimensions diminuent » (Reinders *et al.*, 2019: 49). Une perspective de réduction des inégalités multidimensionnelles qui n'est pas prise en compte dans le cadre de la croissance inclusive, comme le soulignent plusieurs analyses critiques. Les institutions internationales telles que la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail et encore l'Asian Development Bank utilisent la croissance inclusive dans une logique « pro-pauvre », conditionnant le terme d'*inclusivité* à la participation au marché du travail, excluant ainsi toute valeur sociale et environnementale dans leur conception de la « croissance » (Pouw et Gupta, 2017; Hickey *et al.*, 2014). Reinders *et al.* (2019: 50) expliquent que pour « aller au-delà des approches pro-pauvres et/ou pro-croissance, certains domaines clés doivent être pris en compte dans les politiques visant à s'engager dans un développement inclusif. Ces domaines sont l'égalité, la diversité et le[s] contexte[s] ».

Un grand nombre de critiques s'accordent donc sur l'importance de la mise en œuvre de politiques et d'une gouvernance permettant un changement structurel réel, pour la mise en œuvre efficace du développement inclusif, et ce, dans une perspective relationnelle efficace contre les inégalités et l'amélioration du bien-être des humains (Adesina, 2022; Asongu et Odhiambo, 2020; Gumede, 2018; Gupta *et al.*, 2015; Hickey *et al.*, 2014; Koralagama *et al.*, 2017; Pouw et Gupta, 2017; Nazneen et Mahmud, 2014; Rammelt et Gupta, 2021). Pour Gupta *et al.*, le développement inclusif pourrait être mis en œuvre « (i) en développant des communautés épistémiques, des communautés de pratique et des mouvements sociaux pertinents, (ii) en transformant la gouvernance en gouvernance interactive pour permettre l'autonomisation et (iii) en adoptant des instruments de gouvernance appropriés » (2015: 549). En ce sens, Nazneen et Mahmud (2014) recommandent la mise en place de politiques genrées permettant de sécuriser un réel développement inclusif, en se basant sur la représentation et la participation des femmes de l'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud aux processus politiques décisionnels. Selon eux, l'adoption de politiques genrées permet de garantir l'engagement en faveur d'un programme d'équité et d'égalité entre les sexes dans les processus politiques de développement dans leur analyse de « la nature sexuée des processus politiques et la manière dont ils favorisent ou entravent les résultats équitables pour les femmes et les hommes » (Nazneen et Mahmud, 2014: 7). La mise en œuvre du développement inclusif nécessite donc de prendre en compte les contextes et les conditions d'existence locales, dans un contexte général globalisé. Cette prise en compte est permise par une lecture décoloniale.

## 2. Situer le DIG: perspectives féministes et décoloniales

Les études féministes et de genre ont permis de transformer les études sur le développement international. Ces deux champs d'études ont été eux-mêmes renouvelés par les études post et décoloniales. Cette partie analyse les différentes critiques féministes à l'encontre du développement, mais aussi les critiques post et décoloniales. Ce qui permettra d'identifier les potentielles critiques féministes et décoloniales du DIG.

### Critiques féministes du développement

Afin de mieux situer le développement inclusif dans sa dimension de genre, il semble essentiel d'exposer les différentes critiques féministes sur le développement. Les courants et les mouvements féministes ont revendiqué l'égalité femmes-hommes, notamment dans le domaine du travail salarié et plus largement dans la participation à la croissance économique et au développement. Le travail contribue de façon significative au développement des sociétés sur le plan social et économique. Le thème du développement à travers le travail des femmes a donc fait l'objet de critiques féministes dès la deuxième vague du féminisme, à partir des années 1970. Ces vents critiques ont ensuite laissé place à des courants au sein des études de développement qui ont orienté les pensées féministes sur le développement, contestant et construisant le nexus: *femmes-genre-développement*.

En outre, les féministes marxistes et matérialistes de la deuxième vague ont critiqué l'assignation des femmes à la sphère reproductive associée au *care* (Bourgault et Perrault, 2015; Guérin et Nobre, 2015). Le *care* est un terme polysémique (Pattaroni, 2011). Il désigne « l'ensemble des pratiques qui apportent soin, hygiène, attention à autrui et sans lesquelles il n'y aurait pas de vie humaine collective possible » (Ibos, 2012: 2). Associées d'abord à la sphère privée, les femmes se retrouvent aussi assignées, dans la sphère publique et productive, à certaines professions de *care*. Les tâches reproductives de *care* ont été historiquement attribuées aux femmes, ce qui a en partie justifié leur absence des processus du développement. Bien que ces luttes contre leur assignation systématique au *care* aient conduit à un investissement des femmes sur le marché du travail, selon Falquet, le capitalisme néolibéral en lien avec la mondialisation ne les a pas libérées de cette assignation, bien au contraire. Il « a créé un marché mondial du "travail dévalorisé" qui piège les femmes, ainsi que d'autres groupes sociaux non privilégiés, dans une impasse où se faire exploiter (réussir à entrer dans les rapports salariaux) ne libère pas de l'appropriation » (2015: s.p.). La sortie des femmes de la sphère du *care* privé les a dirigées vers des travaux de *care* public, mal ou sous-rémunérés. Ces conditions ont justifié les luttes et les revendications féministes dès les années 1970.

Différents courants de pensée associant les problématiques du genre et du développement interagissent avec les pratiques et discours. Les premières réflexions ont émergé dans les années 1960 au confluent du mouvement féministe de masse, de la critique du paradigme de la modernisation, de son biais masculin et de ses limites pour l'émancipation des femmes (Degrave, 2000 : 80). L'intégration des femmes dans l'agenda du développement, à titre de transformation du modèle, procède de l'institutionnalisation de ces préoccupations féministes par les acteurs du développement (Labrecque, 1997 : 32). Les courants « femmes dans le développement » (*Women in Development*, WID) et « femmes et développement » (*Women and development*, WAD) se sont matérialisés tant dans les discours et recherches féministes que dans les pratiques sur le terrain, et ce, au milieu des années 1970. On assiste alors à l'augmentation des actions des Nordes vers les Suds et à travers des engagements féministes (Rai, 2011 ; Labrecque, 2019). L'émergence des Organisations non gouvernementales (ONG) visant à financer les femmes à travers des projets, dont elles sont la cible des interventions, se situe précisément dans la foulée de ce courant (Aguinaga *et al.*, 2014 ; Labrecque, 2019). Les effets de ces projets ont été notamment analysés par Nagels (2019 ; 2021) dans le cas des programmes de transferts conditionnés (PTC) en Amérique latine. Ces programmes, promus par les institutions internationales, accordaient un financement aux mères qui scolarisaient et effectuaient un suivi sanitaire de leur enfant, afin de réduire la pauvreté, de permettre l'accès à la liquidité à court terme et d'augmenter le capital humain à long terme. Les féministes ont critiqué ces projets, les jugeant trop maternalisant, réitérant la division sexuelle du travail de *care* et néocoloniaux en stigmatisant en majorité les personnes autochtones. Si elle soulève les effets néfastes de ces PTC, Nagels en souligne leur pouvoir autonomisant dans une certaine mesure pour les femmes concernées. Ces programmes augmentent par contre, selon Nagels, les inégalités structurelles, ethniques et de genre, même s'ils ont eu tendance à réduire la pauvreté.

De plus, Labrecque (2019) souligne qu'au-delà des effets dévastateurs des Politiques d'ajustement structurel (PAS) et du consensus de Washington<sup>3</sup> qui ont laissé libre cours aux forces du marché, notamment dans les pays des Suds, ces politiques ont eu un effet « toxique » sur les femmes, notamment sur le plan social (voir également Nassar, 1993). Les femmes des Suds se sont ainsi retrouvées parmi les groupes considérés comme les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus sévèrement touchés par le chômage.

Les analyses qui s'attardent sur l'efficacité des programmes pilotés par les ONG démontrent que ces organisations parviennent à prendre en compte le genre dans la mise en œuvre de leurs projets et qu'elles démontrent une volonté d'atteindre l'autonomisation des femmes et des filles, mais que la ques-

---

3. Les Politiques d'ajustement structurel (PAS) sont une des composantes du consensus de Washington qui consistait en la mise en œuvre de politiques néolibérales qui, selon Abraham-Frois et Desaiques, étaient « destinées à stabiliser les économies des pays "émergents" d'Amérique latine : ouverture des marchés, privatisations, contrôle de l'inflation, déréglementation, discipline budgétaire. John Williamson, économiste de l'Institute of International Economics à Washington, a regroupé cet ensemble de recettes sous le nom de "consensus de Washington" » (2003 : 1). Ces réformes politiques, portées par le Fonds monétaire international (FMI) pour aider les pays à sortir de la crise économique, ont eu des conséquences sociales néfastes, notamment pour les plus pauvres et les femmes (Nassar, 1993).

tion des effets de leurs projets sur les femmes n'est pas adéquatement considérée (Corro *et al.*, 2020; Lanfranchi, 2021). La perspective de genre et l'inclusion des femmes au processus de développement à travers la mise en œuvre de programmes et projets, notamment dans les Suds, ne prennent pas en compte les faibles effets que ces derniers ont effectivement sur le terrain (Anunobi, 2002). L'approche quantitative (ex. nombre ou pourcentage de femmes participantes ou étant considérées dans la mise en œuvre d'un projet) risque d'effacer certaines dimensions moins chiffrables, comme l'impact sur les conditions de vie des femmes ciblées. Bien que la promotion du genre passe par la lutte pour l'égalité des femmes et des hommes, l'objectif est de pouvoir subvertir et de transformer les rapports de domination. Nagels (2019; 2021) et Labrecque (2019) contestent l'efficacité des actions axées sur une stratégie de *Gender mainstreaming*. En effet, « il arrive que sur le terrain on se contente de cocher les cases appropriées ou de fournir des statistiques ponctuelles quant à la participation des femmes aux projets » (Labrecque, 2019: 29) sans aller suffisamment en profondeur afin d'évaluer la capacité de transformation des rapports sociaux et de pouvoir qui pèse sur l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes. Les critiques du courant *Women and Development* le mettent en lumière, conduisant à l'émergence du courant *Gender and Development*, que nous verrons plus loin.

Selon White (2006), le terme développement a été largement contesté, notamment pour son absence d'analyse de genre. L'autrice souligne que le développement n'est jamais neutre et que la clé de cette distinction « ne réside pas dans la couleur des cols, mais dans le contraste entre “international” et “local” » (White, 2006: 57). La spécificité analytique est largement justifiée par la manière dont les rapports sociaux de race constituent la différenciation entre les Suds et l'Occident (Quijano, 2007). Les féministes, selon White, ont amené de façon significative la question de « race » (sans volonté d'essentialisation) dans les conceptualisations du développement international, au même titre que les questions de genre.

Un autre corpus de réflexions féministes formule une critique de la notion, voire de l'idée de développement, et en particulier du développement international. Le féminisme transnational (Desai, 2005) articule, en réponse au cadre dominant, une analyse militante anti-hégémonique, qui tend « d'une part [à] combattre les effets de la globalisation du capital et du néolibéralisme [détruisant] les possibilités de redistribution des richesses, et, de l'autre, [à] favoriser un féminisme dans lequel les subalternes auraient toute leur place » (Haase-Dubosc et Lal, 2006: 45). Ce féminisme transnational reproche aux études postcoloniales d'être très centrées sur le « local », en s'attachant à déconstruire des spécificités sans s'intéresser aux réelles luttes féministes. Au-delà de la proposition postcoloniale de décoloniser les féminismes occidentaux de l'intérieur, selon Haase-Dubosc et Lal, « la prise de conscience de la nécessité de trouver des formes nouvelles d'engagement théorique et activiste [a] eu lieu dans le Nord aussi bien que dans le Sud » (2006: 44), ouvrant la possibilité d'un féminisme « sans frontières » contre

la mondialisation et ses effets. Desai (2005) explique que le terme transnational reste lié à la nation. Ce terme signifierait donc la manière de transcender ce qui est national, situé et local et ce qui est global, et comment les deux interagissent. Ces interactions transnationales ne sont pas sans effets négatifs. « [L]e féminisme transnational a pour effet de fragmenter la politique du mouvement, car des tensions apparaissent entre les organisations féministes qui peuvent effectivement franchir les frontières et celles qui ne le peuvent pas, reproduisant ainsi des inégalités entre les militants des pays du Nord et ceux d[es] Sud[s], et à l'intérieur même des pays » (Desai, 2005 : 350). Au-delà de sa popularité après la conférence de Beijing, ce mouvement féministe est aussi contesté, notamment par les féministes latino-américaines, qui lui reprochent son association avec les entreprises transnationales.

Les critiques féministes du développement remettent donc en cause une division sexuelle du travail inégalitaire à l'échelle globale et locale, favorisée par le capitalisme néolibéral, les différents rapports de domination associés au genre et à la race (sans citer les autres formes d'oppression et de domination) ainsi que la portée de la mise en œuvre et les effets des projets et programmes d'aide publique au développement (Gupta *et al.*, 2015; Narayanaswamy, 2016; Parpart, 2015; Pouw et Gupta, 2017; Salandy, 2018). Ces décentrement des perspectives de développement international (impliquant d'emblée l'idée de la différence entre le développement des sociétés à l'échelle locale et globale) occidental et androcentrés sont construits à la lumière des études postcoloniales, mais aussi décoloniales.

## Critiques féministes décoloniales du développement

Les définitions du développement au regard de la croissance et celle du développement inclusif, proposées plus haut, ne s'insèrent pas, du moins dans la littérature que nous avons abordée, dans une perspective décoloniale. Toutefois, comme l'OFDIG privilégie la perspective décoloniale<sup>4</sup>, ces critiques à l'égard du développement en général sont incontournables. Nous pourrions alors mieux réfléchir aux apports potentiels du développement inclusif par le genre comme cadre de compréhension des inégalités femmes-hommes et comme instrument d'intervention et de plaidoyers.

Les théories décoloniales ont émergé dans les années 1990, notamment avec les travaux du sociologue péruvien Anibal Quijano, qui a introduit la notion de colonialité du pouvoir. Il intègre la colonialité comme condition de la modernité capitaliste et sur laquelle se base la perspective décoloniale. Elle repose sur quatre piliers : « (1) l'exploitation de la force de travail, (2) la domination ethno-raciale, (3) le

---

4. Selon Verschuur et Destremau (2012), le choix du terme décolonial permet de pallier le reproche fait aux études postcoloniales voulant qu'elles oublient l'émergence des luttes et des mouvements sociaux, tout en prenant en compte le point de vue des « autres », par la prise de conscience des différents rapports de domination à l'œuvre. Verschuur précise que « les études postcoloniales anglo-saxonnes insistent sur la culture et la capacité d'action des sujets, tandis que la perspective du système-monde se concentre sur les structures politico-économiques. Pour sa part, la perspective décoloniale intègre les deux, considérant que la culture est entrelacée avec les processus politico-économiques » (2019 : 64). Sans négliger les apports des théories postcoloniales aux études sur le genre et sur le développement, l'OFDIG a choisi de privilégier une perspective décoloniale.

patriarcat et (4) le contrôle des formes de subjectivité » (Quijano, 2007 : 111). Ce qui amène à la prise en compte des questions de race (colonialité de la race) dans la constitution de l'ordre mondial capitaliste actuel, qui n'est ni la poursuite du colonialisme ni ce qui lui succède, mais bien une forme de modernité, fruit du capitalisme et de la colonisation. Selon Quijano, « la race à la fois mode et résultat de la domination coloniale moderne a imprégné tous les champs du pouvoir capitaliste mondial. Autrement dit, la colonialité s'est constituée dans la matrice de ce pouvoir, capitaliste, colonial/moderne et euro-centré » (2007 : 112). Lugones (2019) suggère pour sa part que le système de genre actuel façonne et repose sur la colonialité du pouvoir. C'est ce qu'elle appelle la colonialité du genre qui a posé les fondements théoriques du féminisme décolonial. En effet, les rapports de domination basés sur les rapports sociaux de sexe existaient bien avant le capitalisme, ce dernier renforçant les rapports de domination associant le genre et la race à travers l'exploitation. L'idée de race, mais aussi de genre, est donc, selon ces auteurs, un instrument de domination sociale. Quijano précise que :

[c'est] sur la notion de race [que] s'est fondé l'eurocentrage du pouvoir mondial capitaliste et la distribution mondiale du travail et des échanges qui en découle. Sur elle aussi se sont tracées les différences et distances spécifiques dans la configuration spécifique du pouvoir, avec ses implications cruciales pour le processus de démocratisation des sociétés et des États et pour les processus de formation des États-nations modernes (2007 : 111).

Ces perspectives permettent de porter un regard critique sur la notion de développement et d'évoquer différentes conceptions. Ainsi, Ndlovu-Gatsheni (2012) avance que la définition du développement, énoncée à la conférence de Bandung en 1955, est plus appropriée que la perspective développementaliste à la Truman, imprégnée, comme le souligne Mkandawire (2011 : 7), d'une vision où le « Nord a été chargé de développer le Sud à son image ». Selon Ndlovu-Gatsheni (2012), la définition du développement défendue à Bandung s'insère au contraire dans une logique décoloniale. Le développement y a été défini comme « une aspiration humaine à se libérer de la domination politique, économique, idéologique, épistémologique et sociale installée par le colonialisme et la colonialité » (Ndlovu-Gatsheni, 2012 : 1). Verschuur (2019), dans une perspective féministe, précise que les ambiguïtés qui concernent la notion de développement commencent avec le mythe selon lequel les personnes les plus pauvres, autant que les espaces où s'insèrent ces personnes (Mianda, 2020), manquent d'autonomie et d'agentivité. Les récits du développement se sont donc construits au travers d'un regard colonial (Verschuur, 2019). Par les processus mêmes de développement, la capacité d'agir des individus concernés est remise en cause. Ce point rejoint les critiques portées à l'encontre de la logique colonialiste *Top-Down* du développement. La perspective décoloniale propose une lecture anticolonialiste du développement et de l'impérialisme épistémique (Bilge, 2019 ; White, 2002), colonial et néocolonial ainsi que des différents rapports de domination à l'œuvre. L'effet *Top-Down* et « diffusionniste » du développement est aussi remis en cause, car il suggère que le développement est un prolongement du colonialisme et des

différentes « missions » de civilisation qui ont eu lieu (Bilge, 2019; Cheru, 2009; Labrecque, 2019; White, 2002; 2019). Cheru (2009) précise que le développement est un processus organisé de l'extérieur et vers le haut, au lieu d'être un processus de libération autodéterminé et autonomisant par le bas.

Corrélativement, les études post et décoloniales ont aussi renouvelé les perspectives et théories féministes. À partir des années 1980-1990, des critiques s'élèvent face aux féminismes majoritairement blancs et occidentaux, qui ont longtemps pensé le groupe social des femmes, fondamentalement hétérogène, comme homogène, sans même y inclure les femmes racisées et les femmes des Suds. Ce constat soulève aussi l'enjeu principal au sujet des femmes considérées au sein même de ces revendications. Les mouvements féministes de la troisième vague, en parallèle avec l'émergence des études postcoloniales, décoloniales et subalternes (Adesina, 2022; Barchiesi, 2017; Pouw et Gupta, 2017; Sánchez Rodriguez, 2021; Verschuur et Destremau, 2012), touchent aussi le domaine du développement dans le but de déconstruire les discours dominants. Sanchez Rodriguez est l'une des seules autrices répertoriées à spécifier de quelles manières les théories postcoloniales renouvellent la question du développement inclusif:

La théorie (postcoloniale) va plus loin en analysant si le développement inclusif néglige les discours dominants appliqués sur le terrain, tout en ignorant les récits « subalternes ». En remettant en question les prémisses fondamentales du développement, la théorie postcoloniale offre de nouvelles perspectives qui remettent en cause le modèle occidental, considéré comme le seul projet véritable et valable à mettre en œuvre. De même, la théorie postcoloniale conteste les notions simples et aléatoires qui dépeignent les pays du Sud comme étant pauvres, violents et ignorants (Sánchez Rodriguez, 2021 : 5).

Des critiques féministes ont aussi été formulées, selon Labrecque (2019), à l'endroit du courant femmes et développement. On lui reproche entre autres son adhésion au paradigme de la croissance économique. Des féministes socialistes des Suds approfondissant l'analyse du courant vont dénoncer « les structures mises en place par la colonisation et la subordination des femmes tout en soulignant la diversité de leurs expériences quant à l'oppression » (Labrecque, 2019: 26). Une perspective soutenue lors de la conférence de Nairobi en 1985 où la notion d'*empowerment* a notamment été discutée. Ces critiques du développement se sont poursuivies dans le courant genre et développement (*Gender and Development* ou GAD). Selon Aguinaga *et al.*, « le [courant] *Gender and Development* critique la logique hégémonique selon laquelle le changement économique seul permettra l'autonomisation des femmes » (2014: 44). Dans cette perspective, l'autonomie gagnée sur le marché du travail ou plus largement l'*empowerment* économique des femmes ne garantissent pas qu'elles ne seront plus opprimées dans le domaine public ou au sein du ménage (Labrecque, 2019).

Les féministes du courant GAD contestent en sus les revendications des approches précédentes (WID et WAD) qui étaient principalement, voire exclusivement, basées sur les rapports sociaux de sexe et de

classe et leur imbrication/implication dans la subordination des femmes. Le GAD fut articulé par le groupe DAWN (*Development Alternatives With Women for New Era*). Ce mouvement développé par des chercheuses des Suds est également associé à l'approche de l'*empowerment* (voir Labrecque, 2019). Les chercheuses du DAWN ont publié une plateforme de revendications sous le titre *Development, Crises and Alternatives Visions: Third World Women's Perspectives* (Sen et Grown, 1987, traduction 1992). Pour Antrobus, l'impact de cet ouvrage sur le mouvement des femmes, les chercheuses et les praticiennes du développement tient à la particularité de l'analyse qui, en établissant « des liens entre la réalité quotidienne des femmes, le néocolonialisme et le cadre politique macroéconomique dominant, et en révélant les liens systémiques entre les facteurs économiques (colonialisme et capitalisme), politiques (patriarcat), sociaux (relation homme-femme) et culturels (fondamentalisme religieux), [...] a permis aux femmes de percevoir autrement la dynamique mondiale du développement » (2007: 121). Le discours de DAWN innovait puisque jusqu'alors, « on avait eu tendance à traiter des problèmes des femmes sous un angle sectoriel et en faisant abstraction de l'histoire. C'était la première fois que les femmes étaient exposées à une analyse féministe du cadre macroéconomique des PAS » (Antrobus, 2007: 123). Les travaux ultérieurs de Diane Elson (1992) et de Lourdes Beneria (2015) ont en outre démontré comment les PAS s'appuient implicitement sur le travail gratuit des femmes pour diminuer les effets pervers des compressions dans les services publics.

Soulignons que d'autres critiques féministes se sont penchées sur les angles morts de l'approche GAD, voire plus globalement, comme chez White (2002; 2006) sur les pratiques et discours féministes dominants dans l'univers du développement, ce que l'autrice recoupe sous le terme « parapluie » de *Gender and Development*. Pour White (2006), si les critiques féministes du courant GAD ont permis de soulever les biais de genre dans la conception de ce qu'était le développement international, les biais liés à la « race » ont été moins évidents à déconstruire. Elle critique justement le courant GAD qui, selon elle, reproduit le biais en occultant la question de la race et la manière dont le genre et la race sont liés dans l'expérience des femmes.

Les courants de pensée portés par les féministes postcoloniales et intersectionnelles se préoccupent des multiples dimensions de l'oppression des femmes (classe, genre, race et ethnie) et de leur imbrication. Selon Kian « les féministes post/dé-coloniales invitent les femmes à se voir et à voir leurs expériences et leur savoir comme situés, socialement construits, marqués par la race, la classe, le genre, la sexualité ou l'ethnicité » (2010: 2). Si l'approche *Gender and Development* semble combler des lacunes du précédent courant (WAD), Bilge (2019) précise que « les approches *genre et développement* devraient s'ouvrir à des perspectives permettant de capter comment l'inégalité liée au genre est structurée et traversée par d'autres formes d'inégalités et, réciproquement, comment cette inégalité les structure et les traverse » (Bilge, 2019: 43. Voir également Kabeer, 2015). Bilge soutient ainsi que le développement est

un construit social résultant de « l'interaction entre le libéralisme, le capitalisme et la race » (2019 : 43) qui régit et structure les interventions et les engagements du Nord vers les Suds révélateurs de rapports inégalitaires. Elle ajoute « qu'une telle conceptualisation critique situe le développement dans les circuits mondiaux du capital, lesquels ne peuvent être dissociés des structures coloniales et postcoloniales d'oppression et d'exploitation » (2019 : 44). L'intersectionnalité est donc un cadre d'analyse essentiel du développement dans sa polymorphie, et par extension du développement inclusif, considérant la multitude d'espaces et d'individus concernés, dans les questions liées au développement et des constructions des différents rapports de domination, notamment ceux liés à la race et au genre.

### Des critiques féministes du développement inclusif ?

Certaines références croisant genre et développement, notamment celles de Beaulieu et Rousseau (2011) et de Rai (2011) sur les différents courants sur les femmes, le genre et développement, ont été publiées avant que les différents objectifs de développement durable ne soient adoptés en 2015. Cela peut expliquer pourquoi, dans ce corpus de critiques, on ne retrouve pas celles qui concernent la notion de développement inclusif *per se* (Gupta *et al.*, 2015). On constate, en effet, que les critiques féministes du développement ne rejoignent pas les débats qui entourent les enjeux du « développement inclusif » ainsi que les termes (développement, inclusion) et ce qu'ils impliquent. La notion est toutefois débattue principalement dans le domaine de l'économie et du développement international en lien avec les questions de développement durable (Pouw et Gupta, 2017).

Aussi, dans une perspective de développement durable, Koragalama *et al.* (2017) sont les seules, à travers leur article « Inclusive development from a gender perspective in small-scale fisheries », à lier directement la question du genre et du développement inclusif. Leur « gender aware perspective » se concentre sur les apports positifs de la mise en œuvre de réelles politiques de développement inclusif, en prenant pour exemple trois formes de discriminations basées sur le genre que sont : « (a) la restriction de l'accès ; (b) la restriction de la prise de décision ; et (c) la discrimination fondée sur l'identité » (Koragalama *et al.*, 2017 : 2). Cette perspective s'aligne sur celle de Nazneen et Mahmud (2012) qui prônent l'importance de la mise en œuvre de politiques genrées, afin d'assurer un développement inclusif. Le genre est donc un élément essentiel du développement inclusif. Pourtant, les critiques et les contestations des féministes ne portent pas sur cette notion et notre constat est clair, il n'y a pas de critiques féministes exclusivement basées sur la notion de développement inclusif. Les préoccupations essentielles formulées par les courants liant femmes-genre-développement se concentrent sur les enjeux et défis que pose le genre dans une perspective de développement. Cela inclut : la lutte contre les inégalités femmes-hommes sur le plan économique, politique et social, l'autonomisation des femmes, l'accès des femmes et des filles à l'éducation ainsi que la réduction de la pauvreté dans les pays dévelop-

pés et en émergence, incluant les variations spatiales révélatrices de contextes multiples et propres à chaque espace étudié. En effet, les niveaux de développement varient d'un espace à un autre, de même que les conditions d'existences des femmes et des filles. Par exemple, Asongu *et al.* (2020), dont nous avons vu les analyses précédemment, soutiennent que « le développement inclusif est multidimensionnel et représente différentes perspectives dans une pléthore de pays, notamment en ce qui concerne la diversité en termes de spectres culturels, sociaux, politiques et économiques » (2020 : 5). Néanmoins, leur réflexion ne s'insère pas dans une perspective féministe. Verschuur (2019) suggère qu'il existe une multitude de perspectives féministes sur le développement international : le courant WAD avec l'inclusion des femmes et le courant GAD en sont selon Bilge (2019) un bon exemple. Elle approfondit cette perspective en démontrant comment l'usage du genre comme outil d'analyse a permis de discuter la notion de développement international.

### 3. Apports potentiels du développement inclusif par le genre

L'Observatoire a défini initialement le DIG sur la base des objectifs de développement durable (ODD), considérant l'« éducation de qualité », l'« égalité entre les sexes », le « travail décent et la croissance économique » et les « inégalités réduites » comme composantes du développement économique, social et culturel des sociétés. Le genre n'est pas seulement une composante d'inclusion, mais aussi la lentille par laquelle le développement et ses enjeux sont analysés. L'Observatoire est porté par la volonté de créer des outils de mesure et d'analyse des freins à la participation active des femmes au développement, mais aussi à la compréhension des facteurs d'inégalité femmes-hommes, pour mieux les déconstruire.

L'équipe aspire à moyen terme à construire des indicateurs de développement inclusif par le genre prenant en compte la nature systémique des inégalités dans les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. La notion de développement inclusif par le genre proposée par l'OFDIG met donc l'accent sur cette perspective de genre. Le développement inclusif par le genre permettrait, dans une perspective féministe critique intersectionnelle et décoloniale, de prendre en considération les facteurs contextuels imbriqués qui contribuent à l'augmentation du pouvoir d'agir des femmes et des filles. Mais pour y parvenir, il est fondamental de rendre visibles ces femmes dans les analyses du développement inclusif. Le groupe social des femmes est trop souvent inclus dans la catégorie des personnes « pauvres », « vulnérables » et « marginalisées » (Aguinaga *et al.*, 2014; Asongu *et al.*, 2020; Baden et Milkward, 2002; Pouw et Gupta, 2017), alors qu'on fait l'économie d'une analyse par le genre de ces dynamiques d'exclusion.

La multidisciplinarité et la transversalité de la notion de DIG et des termes qui la composent (développement, genre et inclusion) complexifient sa compréhension et son usage. Il est important de la

situer et de lui donner une signification claire. De quelles femmes parle-t-on ? Et dans quels contextes ? Selon l'OFDIG, une lecture et une compréhension intersectionnelle permettent de mieux saisir ce qu'implique un développement inclusif, en considérant l'ensemble des enjeux liés aux rapports sociaux de domination, aux questions d'identité, de genre, de capacitisme, etc. (Asongu *et al.*, 2020; Gupta *et al.*, 2015; Sánchez Rodríguez, 2021). La mondialisation des échanges et le mouvement des femmes des Suds vers les Nords demandent en effet une lecture intersectionnelle des effets et enjeux du développement, considérant la diversité des situations de ces femmes. Entre autres, les études conjointes du genre, de la migration et du développement ont soulevé les enjeux non seulement de la division sexuelle du travail dans la formation des inégalités femmes-hommes, mais aussi celle de la division raciale du travail (Falquet, 2008; Falquet *et al.* 2010; Glenn, 1992; 2001; Scrinzi, 2008). Les récents travaux sur le *care* sont un autre exemple de ces enjeux (Borgeaud-Garciandía *et al.*, 2020; Glenn, 2017; Helfter, 2014).

Ces travaux montrent, dans une perspective décoloniale (Mpofu, 2018), que la prise en compte des variations locales et globales, au moment de l'énonciation et de la mise en œuvre de politiques visant l'inclusion du genre, est nécessaire. Pour l'OFDIG, le développement inclusif par le genre s'inscrit *de facto* dans une perspective féministe décoloniale, afin de prendre en compte les « rapports de genre, et leur dimension économique et politique, du niveau domestique au local et global » (Verschuur et Destremau, 2012: 10). Ces variations sont mises de l'avant dans l'analyse des secteurs clés du développement inclusif par le genre, soit le milieu économique (accès au travail, économie solidaire), le milieu éducatif (frein à l'accès au milieu du travail) et le milieu universitaire et de la recherche.

## 4. Perspectives de recherche

Les études théoriques et empiriques recensées ont offert très peu de définitions du développement inclusif et aucune du développement inclusif par le genre, et encore moins en français. Étant donné que l'OFDIG se préoccupe aussi de la « francophonie », ce point semblait important à soulever. En outre, les recherches empiriques qui illustrent le développement inclusif dans une perspective de genre concernent principalement les milieux économique et éducatif et les violences basées sur le genre (Abath, 2020; Asongu *et al.*, 2020; Dagou *et al.*, 2015; Demba *et al.*, 2020; Ndour, 2006). Très peu d'études utilisent cette perspective dans le domaine de la recherche scientifique et de l'accès des femmes à l'université dans les pays des Suds (Sabbar, 2021), bien que les études sur l'accès à l'université des femmes dans les pays du Nord ne manquent pas. Belinga *et al.* (2019) le rappellent, l'accès à l'université n'est pas le même pour toutes et tous (2019: 7). La promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion des groupes minoritaires est, il faut le noter, en lien avec les préoccupations politiques suscitant un « inté-

rêt public» (Dutoya *et al.*, 2019 : 5). Les hiérarchisations liées aux genres et à l'orientation sexuelle ne sont pas les seuls rapports de pouvoir qui traversent le milieu universitaire. La question de la place des groupes minoritaires racisés est importante à soulever :

La fortune de concepts comme l'intersectionnalité, où des courants comme les *subaltern* et les *postcolonial studies*, semblent avoir posé, depuis longtemps, qu'il soit important de questionner ces dynamiques, *a fortiori* lorsqu'on s'intéresse à des groupes ou à des pratiques marginalisés [...] (Belinga *et al.*, 2019 : 2).

La question de l'accès aux carrières universitaires des personnes racisées et minoritaires est d'importance et les pionnières de la pensée féministe noire l'ont démontré. D'une certaine manière et comme le soulignent Belinga *et al.*, analyser le processus de marginalisation plutôt que la marge en elle-même permet de se rendre compte des positions de dominées respectives au sein même de cette marge et de « dessiner les contours d'une conception multipolaire des relations de pouvoir entre marge et centre » (2019 : 11).

Enfin, les études s'intéressent principalement à la manière dont le genre structure et influence le développement, principalement dans les pays des Suds, quand les enjeux et objectifs du développement inclusif dans une perspective de genre ne concernent pas seulement ces pays, mais aussi ceux des Nord. Labrecque précise que « le fait que le *Gender mainstreaming* soit mis en œuvre tant aux Suds qu'aux Nord contribue à remettre en question les rapports entre ces deux régions tout en soulignant que les inégalités de genre ne sont pas le propre des pays des Suds » (2019 : 29). Le groupe social des femmes, dans son hétérogénéité et les défis qu'il rencontre, est aussi divers que son hétérogénéité : « les identités de genre se transforment non seulement par l'élaboration de différences nationales, éducatives et culturelles, mais aussi par les contextes changeants dans lesquels les individus évoluent » (White, 2006 : 65). Verschuur (2019) souligne qu'il existe une multitude de perspectives féministes sur le développement international. Elle montre comment l'usage du genre comme outil d'analyse a permis de discuter de la notion de développement international. Elle conclut que l'analyse du développement international ne peut se faire autrement que de façon intersectionnelle et, nous ajouterons, décoloniale.

L'OFDIG peut jouer un rôle précurseur dans la définition et la conceptualisation de la notion de développement inclusif par le genre (DIG). Un des constats principaux des travaux de l'OFDIG est que les études en français qui couvrent les zones francophones se basent sur une analyse empirique de certains secteurs cibles du développement inclusif par le genre, soit les systèmes éducatifs (en particulier en lien avec les violences basées sur le genre), ainsi que les milieux universitaires et l'économie (en lien avec l'accès des femmes au processus de développement et la pauvreté). Ce constat permet de soutenir la volonté de l'OFDIG de produire et de fournir des informations sur le DIG en harmonisant les données existantes et en documentant les inégalités femmes-hommes, en particulier les dimensions invisibili-

sées: la triple journée des femmes – famille, travail, service à la communauté ou *care* – qui échappe, notamment, aux politiques d'embauche des employeurs ou de promotion dans les différents milieux; les retards dans la carrière des femmes – dont l'absence de femmes dans les postes de responsabilités dans les universités; les lacunes de financement pour les femmes en recherche; les embûches dans l'accès à des postes de direction; les contributions méconnues des femmes aux économies solidaires, sociales et de proximité; les effets négligés des violences de genre sur la participation des femmes et des filles dans les secteurs clés du DIG.

## Conclusion

Cette revue de littérature nous a permis d'identifier les différents usages, mais aussi les divers débats qui traversent la notion de développement inclusif. Nous avons interrogé ces éléments au regard des théories post et décoloniales dans une perspective féministe intersectionnelle. Une telle entreprise se révèle nécessaire à la compréhension de la notion de « développement inclusif par le genre ». Les principaux constats retenus sont 1. il n'existe pas de consensus quant à la définition de la notion de développement inclusif; 2. la signification de la notion varie d'une discipline à l'autre, selon les contextes ou les personnes et entités qui se l'approprient; 3. bien que les critiques féministes du développement ne portent pas sur la notion de développement inclusif en elle-même, elles permettent néanmoins de comprendre l'importance du développement inclusif dans sa perspective de genre. En effet, la critique féministe du développement porte en majeure partie sur le développement et le genre. D'où la pertinence de la notion de développement inclusif par le genre, qui se focalise sur la recherche de l'égalité et la prise en compte d'un des facteurs essentiels à l'inclusion : le genre.

À travers cette revue des connaissances, il est également apparu que les études féministes post et décoloniales renouvellent la lecture critique féministe du développement (Levy et Martinez, 2019a; Verschuur et Destremau, 2012). La dichotomie Nords/Suds et les différents rapports de pouvoir qui la traversent sont aussi essentiels à la compréhension des enjeux et des objectifs de développement inclusif. La surreprésentation des recherches et études sur les femmes des Suds et le développement fait oublier que la lutte contre les inégalités femmes-hommes dans les pays du Nord global et l'intersectionnalité des rapports de domination font aussi partie intégrante des enjeux de développement inclusif. Le sexisme, le racisme, le capacitisme et le « classisme » affectent le bien-être de nombreuses femmes des Nords aux Suds, bien que des variations contextuelles, historico-politiques, socio-économiques, culturelles et souvent religieuses (Òjó *et al.*, 2018) soient à prendre en compte dans les freins à la participation active des femmes à tous systèmes et milieux concourant au développement (Mimche

et Tanang, 2013). Ainsi, si l'on considère les différents facteurs invisibilisés du développement inclusif par le genre, cela est révélateur d'importantes lacunes dans les données.

## Bibliographie

- Abath, A. A. (2020). Abus sexuels, abus de pouvoir et d'autorité envers les filles à l'école en Afrique subsaharienne francophone : mieux comprendre pour agir et prévenir. Dans J. J. Demba, M. C. Bernard et L. Mbazogue-Owono (dir.), *L'éducation dans un contexte d'inégalités et de violences : l'Afrique francophone subsaharienne à l'étude* (p. 96-113). Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). <https://lel.crires.ulaval.ca/oeuvre/leducation-dans-un-contextedinegalites-et-de-violences-lafrique-francophone-subsaharienne-0>
- Abraham-Frois, G. et Desaignes, B. (2003). Du « consensus de Washington » au « consensus Stiglitzien ». *Revue d'économie politique*, 113(1), 1-13. <https://doi.org/10.3917/redp.131.0001>
- ADB Asian Development Bank. (2007, 31 décembre). *Long-Term Strategic Framework : Lessons From Implementation (2001–2006)*. [Evaluation] <https://www.adb.org/documents/long-term-strategic-framework-lessons-implementation-2001-2006>
- AfDB African Development Bank. (2013). *At the Center of Africa's Transformation Strategy for 2013-2022*. [Stratégie] [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/AfDB\\_Strategy\\_for\\_2013-2022\\_-\\_At\\_the\\_Center\\_of\\_Africa's\\_Transformation.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/AfDB_Strategy_for_2013-2022_-_At_the_Center_of_Africa's_Transformation.pdf)
- Adesina, J. O. (2022). Variations in Postcolonial Imagination. *Africa Development/Afrique et Développement*, 47(1), 31-58. <https://www.jstor.org/stable/48645753>
- Aguinaga, M., Lang, M., Mokrani, D. et Santillana, A. (2014). Critiques et alternatives au développement : une approche féministe. Dans M. Lang et D. Mokrani (dir.), *Au-delà du développement* (p. 41-61). Paris : Éditions Amsterdam.
- Anunobi, F. (2002). Women and Development in Africa : From Marginalization to Gender Inequality. *African Social Science Review*, 2(2), 41-63.
- Antrobus, P. (2007). *Le mouvement mondial des femmes*. Montréal : Les Éditions Écosociété et Enjeux Planète.
- Asongu, S. A., Diop, S. et Addis, A. K. (2020). Governance, Inequality and Inclusive Education in Sub-Saharan Africa. *The Forum for Social Economics*, 52(1), 43-58. <https://doi.org/10.1080/07360932.2020.1856166>
- Asongu, S. A. et Odhiambo, N. M. (2020). Inequality and Gender Inclusion : Minimum ICT Policy Thresholds for Promoting Female Employment in Sub-Saharan Africa. *Telecommunications Policy*, 44(4), 101-900. <https://doi.org/10.1016/j.telpol.2019.101900>
- Baden, S. et Milward, K. (2002). Genre et pauvreté. Dans C. Verschuur et F. Reysoo (dir.), *Genre, Mondialisation et Pauvreté. Cahiers Genre et Développement* (p. 115-124). Paris : L'Harmattan. DOI [10.4000/books.iheid.5536](https://doi.org/10.4000/books.iheid.5536)

- Barchiesi, F. (2017). Précarité africaine : Pour une généalogie et une critique. *Multitudes*, 4(69), 180-188. DOI 10.3917/mult.069.0180
- Beaulieu, E. et Rousseau, S. (2011). Évolution historique de la pensée féministe sur le développement de 1970 à 2011. *Recherches féministes*, 24(2), 1-19. <https://doi.org/10.7202/1007749ar>
- Belinga, M.-E., Eched, Y. et Ndengue, R. (2019). Les féministes des marges peuvent-elles parler ? Retour sur un « échec » académique et ses implications épistémologiques et politiques. *Genre, sexualité & société*, 22. DOI 10.4000/gss.5816
- Beneria, L. (2015). *Gender, Development and Globalization. Economics as if All People Mattered*. Londres : Routledge.
- Bilge, S. (2019). Quand le développement international interpelle l'intersectionnalité. Dans C. Levy et A. Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : Une trilogie en construction* (p. 39-54). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bloch, F. et Miranda, A. (2010). Introduction. Dans J. Falquet (dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail* (p. 101-104). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/scpo.falqu.2010.01.101>
- Borgeaud-Garciandía, N., Araujo Guimarães, N. et Hirata, H. (2020). Introduction : *care* aux Suds : Quand le travail de *care* interroge les inégalités sociales. *Revue internationale des études du développement*, 2(242), 7-34. <https://doi.org/10.3917/ried.242.0007>
- Bourgault, S. et Perreault, J. (dir.). (2015). *Le care. Éthique féministe actuelle*. Montréal : Les Éditions du Remue-ménage.
- Cheru, F. (2009). Development in Africa : The Imperial Project Versus the National Project and The Need For Policy Space. *Review of African Political Economy*, 36(120), 275-278. <https://www.jstor.org/stable/27756268>
- Corro, R., Kerley, J., Clark, K. M., Salazar, S. M. et Revilla, T. (2020, 17 janvier). *Gender and Inclusive Development Analysis : Final Report*. United States Agency for International Development (USAID). [https://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PA00WHFX.pdf](https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00WHFX.pdf)
- Dagou, D. K. et Bi, Z. T. G. (2015). Les violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien. *Perspectives Psy*, 54(3), 263-274. <https://doi.org/10.1051/ppsy/2015543263>
- Degrave, F. (2000). Les différents courants de pensée intégrant « femmes » et « développement ». *Chronique Féministe*, 71-72, 80-82.
- Demba, J. J., Bernard, M. C. et Mbazogue-Owono, L. (2020). *L'éducation dans un contexte d'inégalités et de violences : L'Afrique francophone subsaharienne à l'étude*. Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

- Desai, M. (2005). Le transnationalisme : nouveau visage de la politique féministe depuis Beijing. *Revue internationale des sciences sociales*, 2(184), 349-361. <https://doi.org/10.3917/riss.184.0349>
- Dutoya, V., Kiani, S., Le Renard, A., Prieur, C. et Vörös, F. (2019). Introduction. Analyses féministes des rapports de domination dans l'enseignement supérieur et la recherche. *Genre, sexualité & société*, 22. <https://doi.org/10.4000/gss.6146>
- Efobi, U. R., Tanankem, B. V. et Asongu, S. A. (2018). Female economic participation with information and communication technology advancement: Evidence from Sub-Saharan Africa. *South African Journal of Economics*, 86(2), 231-246.
- Elson, D. (1992). From Survival Strategies to Transformation Strategies: Women's Needs and Structural Adjustment. Dans L. Benería et S. Feldman (dir.) *Unequal Burden: Economic Crises, Persistent Poverty, and Women's Work*. Boulder : Westview Press.
- Falquet, J. (2008). *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*. Paris : La Dispute.
- Falquet, J. (2015). Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. Dans C. Verschuur, I. Guérin et H. Guétat-Bernard (dir.), *Sous le développement, le genre* (p. 365-387). Montpellier : IRD Éditions.
- Falquet, J., Hirata, H., Kergoat, D., Labari, B., Sow, F. et Le Feuvre, N. (dir.). (2010). *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.falqu.2010.01>
- Glenn, E. N. (1992). From Servitude to Service Work: Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Labor. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 18(1), 1-43. <https://doi.org/10.1086/494777>
- Glenn, E. N. (2001). Gender, Race and the Organisation of Reproductive Labor. *The Critical Study of Work: Labor, Technology, and Global Production*, 71-82.
- Glenn, E. N. (2017). La race, le genre et l'obligation de prendre soin [care]. Dans A. Damamme, H. Hirata et P. Molinier (dir.), *Le travail entre public, privé et intime. Comparaisons en enjeux internationaux du care* (p. 15-23). Paris : L'Harmattan.
- Gumede, V. (2018). Social Policy for Inclusive Development in Africa. *Third World Quarterly*, 39(1), 122-139. DOI: [10.1080/01436597.2017.1374834](https://doi.org/10.1080/01436597.2017.1374834)
- Guérin, I. et Nobre, M. (2015). L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre. Dans C. Verschuur, I. Guérin et H. Guétat-Bernard (dir.), *Sous le développement, le genre* (p. 425-448). Montpellier : IRD Éditions.
- Gupta, J., Pouw, N. R. et Ros-Tonen, M. A. (2015). Towards an Elaborated Theory of Inclusive Development. *The European Journal of Development Research*, 27(4), 541-559. DOI [10.1057/ejdr.2015.30](https://doi.org/10.1057/ejdr.2015.30)

- Haase-Dubosc, D. et Lal, M. (2006). De la postcolonie et des femmes : apports théoriques du post-colonialisme anglophone aux études féministes. *Nouvelles questions féministes*, 25(3), 32-55. <https://doi.org/10.3917/nqf.253.0032>
- Helfter, C.(2014). Contrepoint – De la double à la triple journée. *Informations sociales*, 3(183), p. 63. <https://doi.org/10.3917/inso.183.0063>
- Hickey, S., Bukenya, B. et Sen, K.(2014). *The politics of inclusive development: Interrogating the evidence*. Oxford : Oxford University Press.
- Ibos, C. (2012, 6 juin). La mondialisation du care. Délégation des tâches domestiques et rapports de domination. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/La-mondialisation-du-care.html>
- Kabeer, N. (2015). Gender, Poverty, and Inequality: A Brief History of Feminist Contributions in the Field of International Development. *Gender & Development*, 23(2), 189-205. DOI 10.1080/13552074.2015.1062300
- Kian, A. (2010). Introduction : genre et perspectives post/dé-coloniales. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (17), 7-17. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4000/cedref.603>
- Koralagama, D., Gupta, J. et Pouw, N. (2017). Inclusive Development From a Gender Perspective in Small-Scale Fisheries. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 24, 1-6. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2016.09.002>
- Labrecque, M. F. (1997). *Sortir du labyrinthe. Femmes, développement et vie quotidienne en Colombie andine*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Labrecque, M.-F. (2019). Fractures et leçons des paradigmes dominants. Dans C. Levy et A. Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : Une trilogie en construction* (p. 19-38). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Lanfranchi, G. (2021). The EU Trust Fund for Africa : Is this Inclusive Development? *European policy review*, 4(1), 121-134. <https://esthinktank.com/european-policy-review/volume-4/volume-4-number-1/>
- Levy, C. et Martinez, A. (2019). Introduction. Dans C. Levy et A. Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : Une trilogie en construction* (p. 1-16). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Mianda, G. (2020). Demain l'Afrique : par les femmes et avec les femmes. *Présence Africaine*, 1(201), 35-57. <https://doi.org/10.3917/presa.201.0035>
- Mimche, H. et Tanang, P. (2013). Les violences basées sur le genre à l'école en République centrafricaine. *Recherches & éducations*, 8, 49-63.

- Morokvasic, M. (2010). Chapitre 6/Le genre est au cœur des migrations. Dans J. Falquet (dir.), *Le sexe de la mondialisation: Genre, classe, race et nouvelle division du travail* (p. 105-120). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/scpo.falqu.2010.01.105>
- Mkandawire, T. (2011). Running While Others Walk: Knowledge and the Challenge of Africa's Development. *Africa Development*, 36(2). <https://www.ajol.info/index.php/ad/article/view/74100>
- Mpofu, W. (2018). Decoloniality as a Combative Ontology in African Development. Dans S. O. Oloruntoba et T. Falola (dir.), *The Palgrave Handbook of African Politics, Governance and Development* (p. 83-102). Palgrave : Macmillan.
- Narayanaswamy, L. (2016). Whose Feminism Counts? Gender(ed) Knowledge and Professionalisation in Development. *Third World Quarterly*, 37(12), 2156-2175. DOI 10.1080/01436597.2016.1173511
- Nazneen, S. et Mahmud, S. (2012). *Gendered Politics of Securing Inclusive Development. Effective States and Inclusive Development Research Centre (ESID)*, Manchester : University of Manchester [ESID Working Paper No. 13].
- Nazneen, S. et Mahmud, S.(2014). The Gendered Politics of Securing Inclusive Development. Dans S. Hickney, K. Sen et B. Bukenya (dir.), *The Politics of Inclusive Development: Interrogating the Evidence* (p. 197-230). Oxford : Oxford University Press.
- Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2012). Coloniality of Power in Development Studies and The Impact of Global Imperial Designs on Africa. *The Australasian Review of African Studies*, 33, 48-73.
- Ndour, T.(2006). Violences liées au genre en milieu scolaire en Afrique subsaharienne. État des lieux, pistes, perspectives. *Direction générale de la coopération et du développement*. <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Violences-liées-au-genre-en-milieu-scolaire-en-Afrique-sub-saharienne-MAE-2006.pdf>
- Nagels, N. (2019). Femmes, travail du care et néocolonialisme. Dans C. Levy et A. Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement: Une trilogie en construction* (p. 173-190). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Nagels, N. (2021). Gender, the World Bank, and Conditional Cash Transfers in Latin America. *International Feminist Journal of Politics*, 23(5), 676-697. <https://www.ifjglobal.org/blog/2021/4/19/0mhw7jkis-r2dcif2jsrr20af26agg0#:~:text=The%20World%20Bank%20has%20transformed,norms%20and%20promoting%20gender%20equality>.
- Nassar, H. A. (1993). Quelques conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel. *Égypte/Monde arabe*, (12-13), 145-177. <https://doi.org/10.4000/ema.1262>
- Lugones, M. (2019). *La colonialité du genre*. Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes, (23), 46-89.
- Òjó, A., Aderibigbe, I. S. et Kiprono, F. J.(dir.). (2018). *Gender and Development in Africa and Its Diaspora*. Londres : Routledge.

- Parpart, J. (2015). Le genre, l'autonomisation et le développement. Dans H. Veltmeyer et N. A. Tanimoune (dir.), *Des outils pour le changement: Une approche critique en études du développement* (p. 190-193). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Pattaroni, L. (2011). Le *care* est-il institutionnalisable ? Quand la « politique du *care* » émousse son éthique. Dans P. Paperman et S. Laugier (dir.), *Le souci des autres: Étique et politique du care*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. doi : 10.4000/books.editionsehess.11683
- Pouw, N. et Gupta, J. (2017). Inclusive Development : a Multi-Disciplinary Approach. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 24, 104-108. <http://dx.doi.org/10.1016/j.cosust.2016.11.013>
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 3(51), 111-118. DOI 10.391et/mouv.051.0111
- Rai, S. M. (2011). Gender and Development : Theoretical Perspectives. Dans N. Visvanathan, L. Duggan, N. Wieggersma et L. Nisonoff (dir.), *The Women, Gender and Development Reader* (p. 28-37). 2<sup>e</sup> édition, Londres : Zed Books.
- Rammelt, C. F. et Gupta, J. (2021). Inclusive is Not an Adjective, It Transforms Development : A Post-Growth Interpretation of Inclusive Development. *Environmental Science & Policy*, 124, 144-155. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2021.06.012>
- Rauniyar, G. et Kanbur, R. (2010). *Inclusive Development : Two Papers on Conceptualization, Application, and the ADB Perspective*. Working Papers 57036, Cornell University, Department of Applied Economics and Management. DOI 10.22004/ag.econ.57036
- Reinders, S., Dekker, M., Kesteren, F. V. et Oudenhuijsen, L. W. (2019). Inclusive Development in Africa. [Synthesis Resort Series]. Include. <https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2019/07/ID-synthesis-INCLUDE-Final.pdf>
- Sabbar, M.(2021). L'égalité des genres et l'éducation au Maroc : état des lieux et perspectives. *Revue de l'Administration de l'Éducation*, 10, 101-116. <https://revues.imist.ma/index.php/READE/article/view/28592/14913>
- Salandy, T. (2018). Development as Ideology : Coloniality and Epistemic Violence in the Global South. *preprint*, 10. DOI 10.13140/RG.2.2.12539.82727
- Santiago, F. (2014). Innovation for inclusive development. *Innovation and Development*, 4(1), 1-4. <https://doi.org/10.1080/2157930X.2014.890353>
- Sánchez Rodríguez, A. M.(2021). Disability-Inclusive Development : a Postcolonial Analysis in Lao PDR. *Disability & Society*, 1-21. DOI 10.1080/09687599.2021.1972410
- Sassen, S. (2000). Women's Burden : Counter-Geographies of Globalization and the Feminization of Survival. *Journal of International Affairs*, 53(2), 503-524. <https://www.jstor.org/stable/24357763>

- Sassen, S. (2010). Chapitre 1/Mondialisation et géographie globale du travail. Dans J. Falquet (dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail* (p. 27-42). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/scpo.falqu.2010.01.027>
- Scrinzi, F. (2008). Quelques notions pour penser l'articulation des rapports sociaux de « race », de classe et de sexe. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, 16, 81-99. DOI 10.4000/cedref.578
- Sen, G. et Grown, C. (1985). *Development, Crises and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives*. New Delhi : DAWN. [Traduction : *Femmes du Sud. autres voix pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Côté-femmes éditions, 1992].
- Talahite, F. (2010). Chapitre 2/Genre, marché du travail et mondialisation. Dans J. Falquet (dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail* (p. 43-56). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/scpo.falqu.2010.01.043>
- Verschuur, C. (2019). L'apport des approches féministes des Suds. Perspectives féministes postcoloniales et décoloniales. Dans C. Levy et A. Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : Une trilogie en construction* (p. 55-72). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Verschuur, C. et Destremau, B. (2012). Féminismes décoloniaux, genre et développement. *Revue Tiers Monde*, 1(209), 7-18. <https://doi.org/10.3917/rtm.209.0007>
- Verdier-Chouchane, A. (2016). Women in Inclusive Development : An Overview. *Région et Développement*, 44. [https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/3\\_VerdierChouchane.pdf](https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/3_VerdierChouchane.pdf)
- White, S.(2002). Thinking Race, Thinking Development. *Third World Quarterly*, 23(3), 407-419. <https://www.jstor.org/stable/3993533>
- White, S. C. (2006). The « gender lens » : a racial blinder ? *Progress in Development Studies*, 6(1), 55-67. <https://doi.org/10.1191/1464993406ps127oa>
- Yao, E. et Binaté, N.(2017). The Role of Gender in the Process of Emergence. Dans N. Kaba, B. Cissé, I. Diagne et L.-J. Grégoire (dir.), *The Emergence of Africa: Issues and Opportunities* (p. 271-290). Brinon-sur-Sauldre : Grandvaux.



**OFDIG**

Observatoire francophone  
pour le développement  
inclusif par le genre



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada



Commission  
canadienne  
pour l'UNESCO



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

UQÀM

IREF  
Institut de recherches  
et d'études féministes

Relations  
internationales  
et Francophonie  
Québec

UQÀM

Service aux collectivités  
Université du Québec à Montréal

